

Cadre secteur privé

Nora GUEMRIRENE-BELLE Remplaçante • Chef d'entreprise

Thierry VINCENT

Cadre Finances publiques, Conseiller communautaire

Michel TORRENT Remplaçant • Retraité de l'industrie

RÉUSSIR ENSEMBLE **POUR NOTRE CANTON!**

Liste citoyenne

Engagés depuis toujours pour le canton de Bagnols-sur-Cèze au sein duquel nous sommes nés, travaillons et aimons vivre, nous vous proposons notre candidature.

Dans le contexte sanitaire actuel, le conseil départemental doit être plus que jamais la collectivité de proximité, de solidarité et de développement durable

Pour notre canton, une alternative citoyenne éloignée des guerelles partisanes sera la force de notre action au quotidien.

CONSTRUIRE LE GARD DE DEMAIN DANS LE CANTON DE BAGNOLS, c'est :

- Pérenniser les solidarités en les structurant, mission majeure du Département pour chaque habitant à tous les âges de la vie.
- Valoriser ses nombreux atouts, tant économiques que naturels, en développant ses forces tout en préservant ses ressources naturelles.
- Aménager le territoire, en soutenant les services publics et à la population, dans une logique de proximité accrue et d'intergénération.
- > Promouvoir la dynamique économique des nombreuses filières de notre terroir.
- Accompagner le mouvement associatif, social, culturel et sportif.

Il faut, pour cela, améliorer les dispositifs existants, concevoir de nouvelles politiques départementales qui répondent à ces défis.

Forts de notre connaissance du territoire et de nos compétences, nous y sommes prêts. Attentifs et soucieux de répondre à vos aspirations, nous agirons avec détermination pour l'intérêt de tous.

> Béatrice TALMANT et Thierry VINCENT reussirensemble.departement30@gmail.com

ÉLECTIONS **DÉPARTEMENTALES** 20 & 27 JUIN 2021



Le département a toujours été pour ses habitants une évidente unité géographique d'appartenance. D'un point de vue opérationnel, il est garant de la solidarité, il est le socle de la cohésion sociale et territoriale. Il a vocation à accompagner tous les habitants, dans toutes les étapes de leur vie.

Il concourt à l'aménagement des territoires dans une perspective d'harmonisation, notamment grâce au cofinancement de projets portés par les communes.

Les conseillers départementaux de votre canton vous y représentent.

SOLIDARITÉ RENOUVELÉE

Petite enfance: soutien aux structures de garde, micro-crèches.

Les jeunes: aménagement du Pass Culture sur un principe de pluriannualité (500€). Promotion de projets portés par des jeunes (sport, entrepreneuriat...).

Les aînés: poursuite de la politique d'aide aux particuliers pour l'adaptation de leur logement et encouragement de l'habitat partagé. Aide à la colocation inter-générationnelle et accueil en famille, en collaboration avec les EHPAD et les structures d'aide à domicile.

POUR TOUS: en collaboration avec les services d'action sociale, identifier les besoins que la crise sanitaire a mis en évidence (courses, présence...) et établir un plan d'action. Mise en place d'une aide financière lors de la souscription de contrats collectifs d'accompagnement à la vie quotidienne (perte d'autonomie, service à la personne).

Personnes en situation de

handicap : faire du canton un territoire inclusif car enfants et adultes doivent avoir accès aux solutions à même de leur permettre de réaliser leur projet de vie. Action pour la reconnaissance des handicaps non visibles et accompagnement dans le respect de leurs droits.

Égalité homme-femme: mise en place d'une pédagogie active par une action de formation dédiée pour tous les publics (écoles, entreprises).

Insertion sociale: impulser une politique dynamique d'insertion pour les personnes en difficulté (stages, chantiers d'insertion, suivi...). Mieux rémunérer ceux qui souhaitent participer à des tâches d'intérêt général pouvant déboucher sur des qualifications.

Services publics: action pour le maintien des services publics existants, complétés de projets de création de Maison France Service.

CONSOLIDER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

La fibre pour tous

S'assurer de l'achèvement du programme d'installation sur notre canton en menant à terme les travaux engagés. Proposer des formations d'initiation aux usages numériques afin que chacun se familiarise avec les nouvelles technologies.

Aux côtés des acteurs régionaux et de l'agglomération du Gard rhodanien :

Promouvoir les filières économiques de notre canton lagriculture. industrie, services à la personne, artisanat...).

Compléter l'offre touristique et culturelle existante autour de nos atouts (patrimoine architectural, sentiers de randonnée, équestres et VTT, sites archéologiques...). Soutien au projet du musée Albert André et création d'une route des vins du terroir.

Soutenir les associations sportives, culturelles et artistiques pour étoffer l'événementiel et l'offre de loisirs sur le territoire (théâtre, concerts, expositions, trails, rallye automobile, fêtes thématiques, foires...). L'accent sera mis sur les actions et projets réalisés dans l'intérêt de tous.

Sécurité : assurer au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) une permanente mise à niveau des équipements.

UN DÉVELOPPEMENT **DURABLE**

Entretenir et sécuriser les voiries départementales, en priorité celles empruntées par les transports collectifs et pour les traiets domicile-travail.

Lutter contre la précarité énergétique : accélérer la transition écologique. Aider particuliers et entreprises à rénover l'habitat. Produire localement nos propres énergies renouvelables en équipant les bâtiments publics départementaux en photovoltaïque.

Moderniser les collèges en les adaptant aux conditions climatiques. Privilégier les aménagements de confort et d'isolation optimisant leurs performances énergétiques.

Améliorer la politique de prévention du risque inondation.

Optimiser la gestion de la ressource en eau d'irrigation et d'alimentation.

Soutenir activement nos agriculteurs, favoriser les produits élaborés localement en développant les circuits courts (cantines des collèges, EHPAD).

Développer le covoiturage, les mobilités alternatives (réouverture gare Bagnols-sur-Cèze), les pistes cyclables lentre les ensembles scolaires et les complexes sportifs et culturels).

Proposer l'adoption d'une charte environnementale du département, qui permettra de définir des priorités débouchant sur des actions concrètes de préservation.











